

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sauldre et Sologne



2024



TABLE DES MATIÈRES

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

Le territoire de la Saultre et Sologne.....	4
Les compétences.....	5
Le bureau et les conseillers communautaires.....	7
Les commissions.....	8
Les moyens humains.....	9
Les moyens financiers.....	10

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Aménagement du territoire.....	12
<i>PLUi.....</i>	<i>12</i>
Développement économique/emploi.....	14
<i>Démarche GPECT.....</i>	<i>14</i>
<i>Évènements.....</i>	<i>14</i>
<i>Convention partenariat économique.....</i>	<i>20</i>
<i>Rebond industriel.....</i>	<i>21</i>
<i>Saultre et Sologne Actif.....</i>	<i>22</i>
<i>Foncier économique.....</i>	<i>23</i>
<i>Maison de l'emploi.....</i>	<i>24</i>
Environnement.....	26
<i>Collecte et traitement des déchets.....</i>	<i>26</i>
<i>En quelques chiffres.....</i>	<i>27</i>
<i>Nouvelles REP.....</i>	<i>28</i>
<i>Biodéchets.....</i>	<i>29</i>
<i>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).....</i>	<i>32</i>
<i>Subvention d'aide à la réhabilitation.....</i>	<i>33</i>

Relais Petite Enfance.....	34
<i>Itinérance du RPE.....</i>	<i>34</i>
<i>Les évènements.....</i>	<i>35</i>
<i>Nouveautés.....</i>	<i>36</i>
Séjour Jeunes	37
Office de Tourisme.....	38
Communication.....	44
Culture.....	46
<i>Saison culturelle 2024.....</i>	<i>46</i>
<i>Le matériel.....</i>	<i>49</i>
<i>Salon du livre</i>	<i>50</i>
Piscine des étangs.....	52
Urbanisme.....	54
<i>Service instructeur.....</i>	<i>54</i>
<i>Nombre de dossiers instruits.....</i>	<i>54</i>
Aire d'accueil des gens du voyage.....	55

ÉTANG D'AUBIGNY



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

FÊTE FRANCO ÉCOSSAISES

LE TERRITOIRE

Située dans le nord du Département du Cher, à la fois en Sologne et dans le Berry, la Communauté de communes Sauldre et Sologne (créée le 30 décembre 2005) regroupe 14 communes : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ennordres, Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon, Ménétréol-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine, soit environ 14 600 habitants.

Le territoire bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial préservé de grande qualité qui fait partie des destinations touristiques incontournables du Berry. Dynamique par ses deux centres économiques à Aubigny-sur-Nère et Argent-sur-Sauldre qui hébergent des entreprises de rang européen (MECACHROME, WILO INTEC, PARAGON ID), le territoire l'est également par la présence de nombreux services et associations.

Le secteur agricole s'articule principalement autour de la polyculture. La forêt et les activités connexes, comme la chasse et la pêche, sont également très présentes sur le territoire, en lien avec le massif forestier de Sologne.

L'artisanat constitue une composante essentielle du tissu économique local avec une présence dans la plupart des communes du territoire. Ce territoire allie performance économique, vitalité et qualité de vie.

EN QUELQUES CHIFFRES...



14
communes



14 672
habitants



97 000
hectares



2 158
établissements
dont 490 employeurs



15
équipements
culturels



7
zones
d'activités



RELAIS PETITE ENFANCE

LES COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES

- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- **AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**
- **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS**
- **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)**

LES COMPÉTENCES

FACULTATIVES

- **INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE**
- **CRÉATION, GESTION ET FONCTIONNEMENT D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**
- **ORGANISATION DE SÉJOURS DE VACANCES POUR LES JEUNES**
- **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**
- **MISE EN PLACE D'UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE**
- **GESTION DE LA PISCINE DES ÉTANGS**





INAUGURATION BOUCLES VÉLO - 2024

LE BUREAU

COMMUNAUTAIRE

● **Présidente :**

Laurence RENIER

● **1^{er} vice-président :**

Pascal MARGERIN, en charge de l'environnement

● **2^e vice-président :**

Hugues DUBOIN, en charge de l'aménagement du territoire

● **3^e vice-président :**

Frédéric BOUTEILLE, en charge de la culture

● **4^e vice-président :**

Alain URBAIN, en charge du tourisme

● **5^e vice-président :**

Anne CASSIER, en charge des services à la population

● Lionel POINTARD

● Dominique TURPIN

● David DALLOIS

● Joël COULON

● Bernardino ADDIEGO

● Nicolas MOREAU

● Jean-Yves DEBARRE

● Marc GOURDOU

LES CONSEILLERS

COMMUNAUTAIRES

● **ARGENT-SUR-SAULDRE**

Anne CASSIER

Pierre LOEPER

Sophie ESPEJO

Pascal VILAIN

● **AUBIGNY-SUR-NÈRE**

Laurence RENIER

François GRESSET

Elvire SERRE-SANCHEZ

Sylvain DUVAL

Florence LEDIEU

Didier RAFFESTIN

Martine MALLET

Xavier ADAM

Cécile ABDELLALI

Olivier JACQUINOT

Lucile GROUSSEAU

Emmanuel BOULET-BENAC

● **BLANCAFORT**

Pascal MARGERIN

Alexandre CERVEAU

● **BRINON-SUR-SAULDRE**

Lionel POINTARD

Denise SOULAT

● **CLÉMONT**

Dominique TURPIN

Gilles FEVRE

● **ENNORDRES**

Hugues DUBOIN

● **IVOY-LE-PRE**

David DALLOIS

Daniel GAUTIER

● **LA CHAPELLE-D'ANGILLON**

Joël COULON

Bernard DAUTIN

● **MENETREOL-SUR-SAULDRE**

Bernardino ADDIEGO

● **MERY-ES-BOIS**

Frédéric BOUTEILLE

Marc-Antoine BAILBY

● **NANCAÏ**

Alain URBAIN

Philippe RAGOBERT

● **OIZON**

Marc GOURDOU

Karine USCHANOFF

● **PRESLY**

Nicolas MOREAU

● **SAINTE-MONTAINE**

Jean-Yves DEBARRE



LES COMMISSIONS

THÉMATIQUES

ENVIRONNEMENT

Vice-président délégué :

Pascal MARGERIN

Xavier ADAM
Alexandre CERVEAU
Bernard DAUTIN
Jean-Yves DEBARRE
Sophie ESPEJO
François GRESSET
Olivier JACQUINOT
Nicolas MOREAU
Elvire SERRE-SANCHEZ
Denise SOULAT
Jacques VISCAPI
Guillaume LEFEVRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Présidente :

Laurence RENIER

Bernardino ADDIEGO
Marc-Antoine BAILBY
Anne CASSIER
Alexandre CERVEAU
Joël COULON
David DALLOIS
Sylvain DUVAL
Etienne FENART
Florence LEDIEU
Lionel POINTARD
Dominique TURPIN
Pascal VILAIN
Denis IMBAULT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vice-président délégué :

Hugues DUBOIN

Frédéric BOUTEILLE
Jean-Yves DEBARRE
Gilles FEVRE
Daniel GAUTIER
Catherine HUPPE
Olivier JACQUINOT
Lionel POINTARD
Philippe RAGOBERT
Elvire SERRE-SANCHEZ
Philippe STROOBANT

SERVICES À LA POPULATION

Vice-président délégué :

Anne CASSIER

Cécile ABDELLALI
Xavier ADAM
Emmanuel BOULET-BENAC
Jean-Yves DEBARRE
Chantal GUILLON
Catherine HUPPE
Murielle PATRON-BAZIN

CULTURE

Vice-président délégué :

Frédéric BOUTEILLE

Bérangère CARRÉ
Sophie ESPEJO
Catherine DOGET
Sylvain DUVAL
Daniel GAUTIER
Lucile GROUSSEAU
Elisabeth JUTIN
Michelle KUBICKE
Odile LE BEUF
Patrick MIGAYRON
Murielle PATRON-BAZIN
Cathy PRUNIER
Didier RAFFESTIN
Marie-Christine SCHWAB
Karine USCHANOFF

FINANCES

Bernardino ADDIEGO
Frédéric BOUTEILLE
Anne CASSIER
Joël COULON
David DALLOIS
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Marc GOURDOU
Pascal MARGERIN
Nicolas MOREAU
Laurence RENIER
Alain URBAIN
Denise SOULAT
Dominique TURPIN
Alain URBAIN

TOURISME

Vice-président délégué :

Alain URBAIN

Anne CASSIER
Joël COULON
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Sophie ESPEJO
Daniel GAUTIER
Marc GOURDOU
François GRESSET
Pascal MARGERIN
Patrick MIGAYRON
Laurence RENIER
Dominique TURPIN



3
RÉUNIONS
COMMISSION
ENVIRONNEMENT

1
RÉUNION
COMMISSION APPEL D'OFFRES

6
RÉUNIONS
COMMISSION
CULTURE

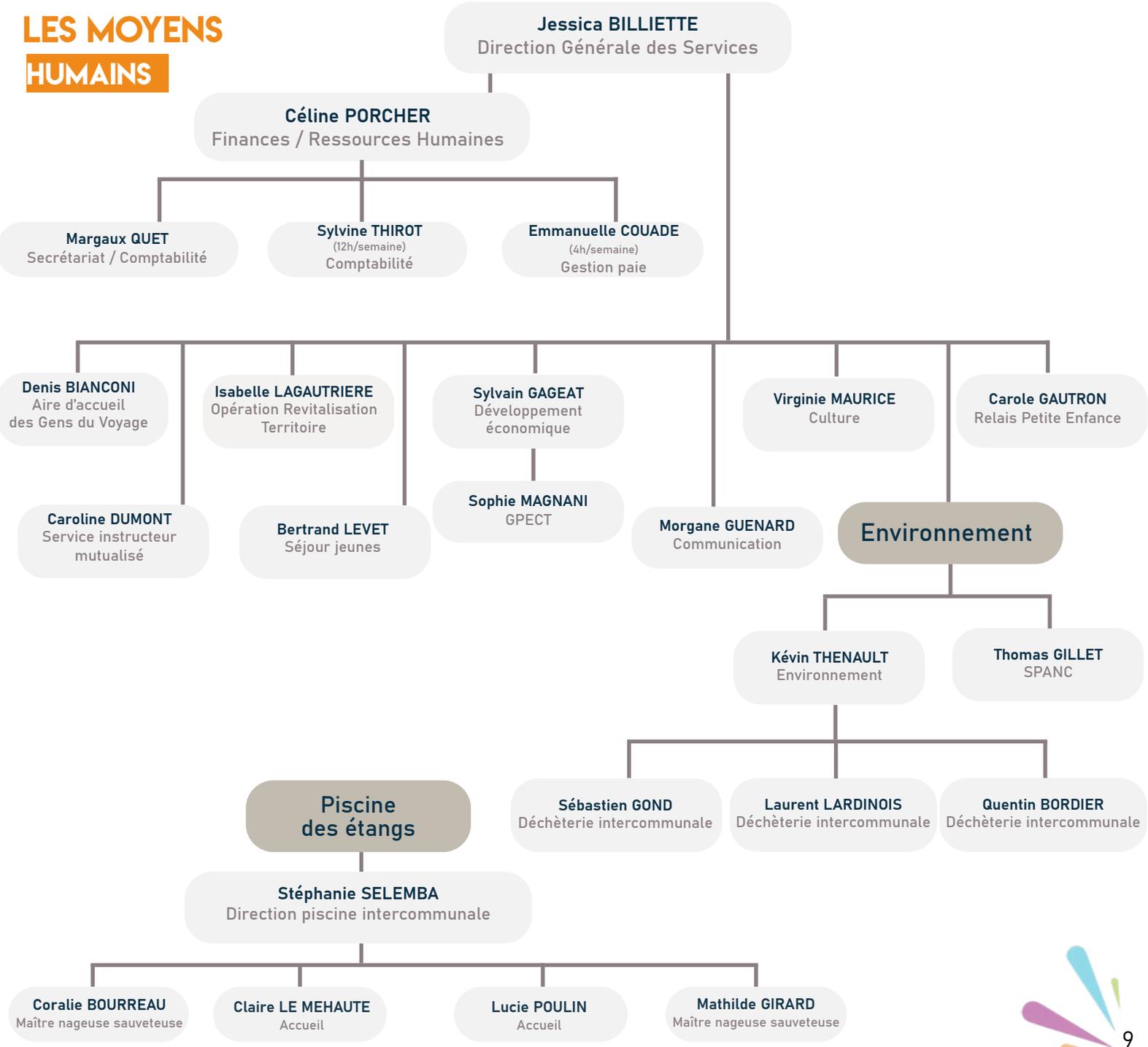
2
RÉUNIONS
COMMISSION
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

9
CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

9
RÉUNIONS
COMMISSION
FINANCES

6
RÉUNIONS
DE LA COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

LES MOYENS HUMAINS



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LE BUDGET DÉPENSES

Collecte et traitement des déchets

- Ordures ménagères (poubelles noires)
- Tri (bornes jaunes et vertes)
- Fonctionnement de la déchèterie

1 491 343 €

Prélèvement de l'État

562 852 €

Charges de personnel

1 029 300 €

4 196 119 €
soit 83%

FONCTIONNEMENT

506 897 €

Frais de fonctionnement des services

(hors salaires)

- Maison de l'emploi
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Organisation des séjours de vacances pour les ados
- Développement économique
- Culture (programmation de la comcom)
- Relais Petite Enfance
- Centre instructeur mutualisé (urbanisme)

557 201 €

Subventions et participations

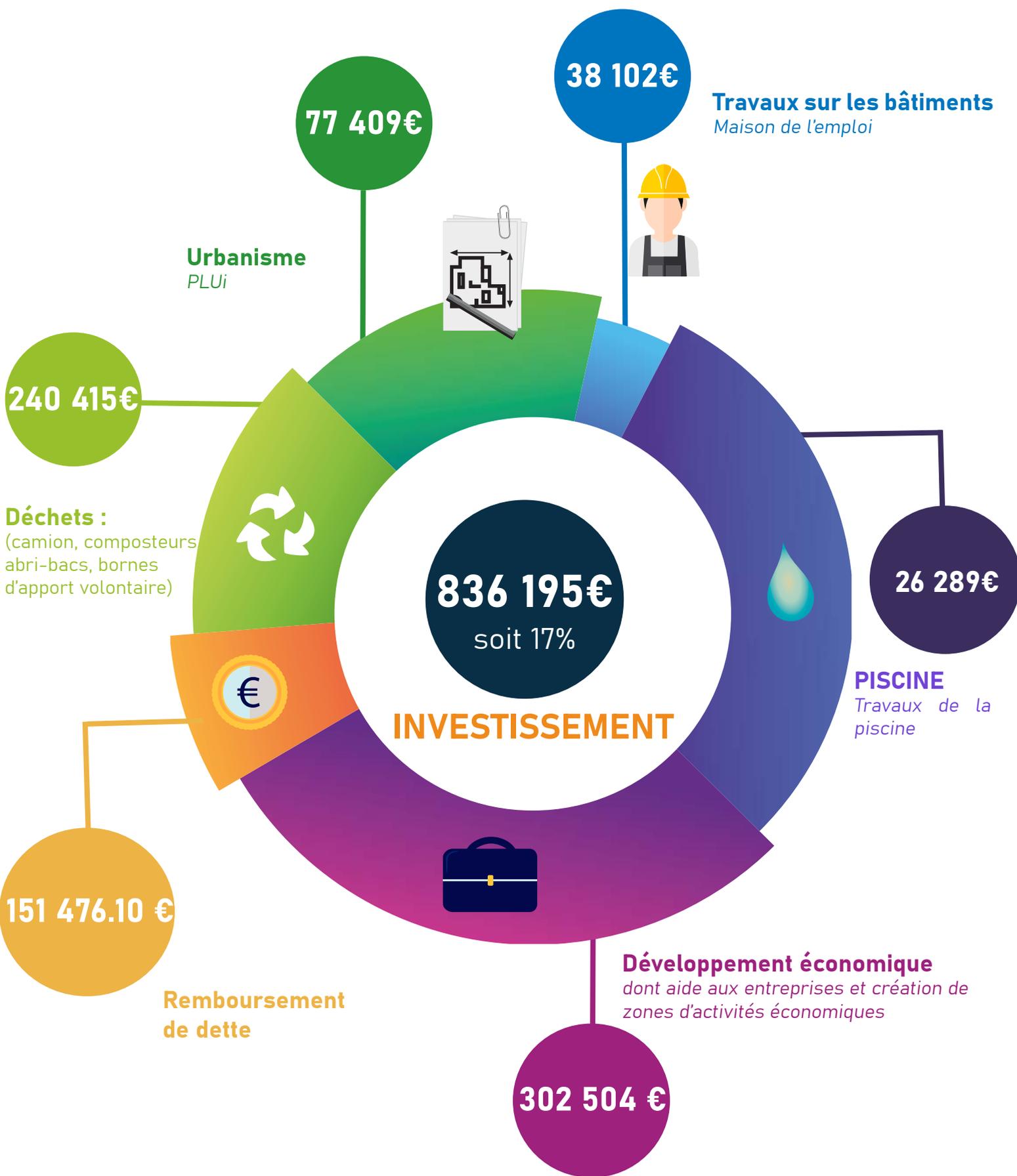
- Tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Programmateurs culturels
- Indemnités des élus

22 418 €

De provision pour impayés

26 108 €

Charges financières (intérêts des emprunts)



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Dessiner le territoire de demain !

La Communauté de Communes Sauldre et Sologne, s'est engagée dans l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le PLUi.

Le PLUi est un document prospectif qui a pour objectif d'imaginer l'avenir de Sauldre et Sologne à l'horizon de 2040. Il vise à définir et à porter les ambitions d'une politique locale d'aménagement adaptée aux spécificités de notre territoire et à se doter de moyens réglementaires pour y répondre.

Le PLUi vise à répondre à plusieurs enjeux :

- Accompagner la revitalisation démographique du territoire et accueillir de nouveaux habitants notamment des jeunes ménages et des actifs ;
- Offrir les conditions de développement des entreprises et des industries ;
- Contribuer à la transition écologique et énergétique ;
- Réduire la consommation des terres agricoles et naturelles ;
- Préserver et valoriser les paysages et le cadre de vie ;
- Conserver voire renforcer les services et équipements à destination des habitants.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal regroupe plusieurs documents :

■ Le diagnostic



La phase de diagnostic a permis de réaliser une photographie du territoire au travers d'un ensemble d'analyses : Habitat, Économie, Agriculture, Environnement, Déplacement qui mettent en avant le fonctionnement et les dynamiques du territoire. Il permet d'identifier les forces et les fragilités locales.

■ Le projet d'aménagement : 3 ambitions

| AMBITION 1 |

- Développer l'économie locale et l'emploi
- Maintenir l'activité agricole et sylvicole
- Protéger la biodiversité et les milieux naturels
- Préserver les paysages et le patrimoine

| AMBITION 2 |

- Accueillir de nouveaux habitants
- Revitaliser les centres-bourgs
- Promouvoir les services et le commerce

| AMBITION 3 |

- Encourager un urbanisme durable
- Encadrer les nouvelles constructions
- Faciliter la réhabilitation
- Maintenir la qualité du cadre de vie



Le dispositif réglementaire



Le zonage réglementaire permettra d'établir une cartographie de l'ensemble du territoire en délimitant 3 grandes zones :

- Les zones Urbaines correspondant aux parties déjà urbanisées des communes ;
- Les zones Agricoles et Naturelles qui correspondent à des espaces protégés en raison de leur richesse écologique, de leur valorisation agricole ou sylvicole et de leur intérêt paysager ;
- Les zones à urbaniser où la collectivité projette les futurs projets d'urbanisme.



Le règlement écrit, pour sa part, complètera le zonage en définissant les règles applicables et propres à chaque zone. Il s'agira par exemple, de la hauteur maximale des constructions, des attentes en termes de qualité architecturale...

Le PLUi en 2024, c'est :



9

**réunions de travail
du comité de pilotage**



2

journées de terrain



1

réunion publique



1

**présentation devant
le conseil communautaire**



1

**réunion de concertation avec
les personnes publiques associées**



1

**audition devant la commission départementale
des « espaces naturels, agricoles et forestiers »**

RÉUNION PUBLIQUE PADD - 3 JUIN



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

La Communauté de communes déploie une politique favorable au développement de l'activité économique et des emplois associés. Cette politique s'appuie notamment sur une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale et la structuration de partenariats économiques.

GPECT

La démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale s'appuie sur des partenariats forts avec les partenaires locaux de l'emploi, les établissements scolaires et les entreprises pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la découverte des métiers, de l'orientation et la réponse aux besoins RH des entreprises.

EXPOSITION LA PLACE DES FEMMES EN ENTREPRISE

La journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2024, a été l'occasion pour la Communauté de communes d'inaugurer l'exposition « *La place des Femmes en entreprise* ». Au total, 14 panneaux présentant des femmes de 18 à 60 ans, leur métier et leur entreprise ont été disposés dans les communes du territoire pour toucher le plus grand nombre, quels que soient les générations et le genre.

INAUGURATION EXPOSITION LA PLACE DES FEMMES EN ENTREPRISES

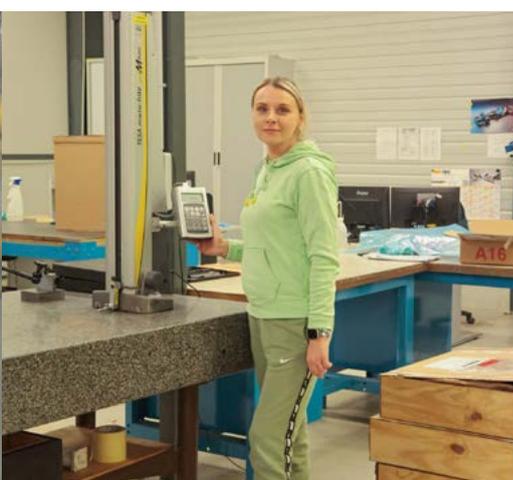




À travers cette exposition, la Communauté de communes souhaitait lutter contre les stéréotypes liés aux métiers exercés via un message fort et positif. Cette exposition a également été l'occasion de mettre en avant l'engagement des entreprises du territoire en faveur de la mixité et dans la lutte contre les clichés sexistes. Sous le slogan « Vos compétences sont sans limites » ces portraits de femmes audacieuses travaillant dans des secteurs d'activité très variés comme le BTP, l'industrie, l'artisanat, les métiers du bois, l'art, l'agroalimentaire, l'aviation, l'aéronautique, l'agriculture et les nouvelles technologies, prouvent que certains métiers ne sont pas réservés aux hommes !



L'ensemble des panneaux a également été affiché au collège pour cibler plus particulièrement les jeunes et leurs professeurs au moment de leurs premiers choix d'orientation



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI



CONFÉRENCES LA PLACE DES FEMMES EN ENTREPRISE

À l'issue de cette exposition, la collectivité a souhaité aller plus loin et capitaliser sur l'ensemble des parcours présentés, en organisant des **conférences-débats** sur un rythme bimestriel, avec les témoignages des femmes qui ont participé à l'exposition. Déjà deux conférences ont pu se tenir, notamment pour la semaine de l'industrie avec l'intervention d'une contrôleuse qualité de l'entreprise Mécachrome, Leslie COUVRAT. Ce format permet de mieux mettre en avant le parcours de la personne, comment et pourquoi elle s'est orientée vers cette fonction mais aussi de revenir sur la politique en faveur de l'égalité femme-homme mise en place par les entreprises.

Ces conférences sont organisées en partenariat avec France Travail, la Mission Locale, et en lien avec la démarche Territoires d'Industrie, afin de mobiliser un public conséquent, principalement de personnes en recherche d'activités. En outre, plusieurs collégiennes et collégiens viennent y assister et rapportent ces échanges à leurs camarades.

Cette initiative a permis à la Communauté de communes de gagner un concours national organisé par **France Clusters** pour partager et promouvoir la meilleure action en faveur de la féminisation des filières industrielles.

CONFÉRENCE LESLIE COUVRAT - 19 NOVEMBRE 2024





VIDÉOS PROMOTION DU TERRITOIRE

Communauté de communes Sauldre et Sologne, Terre de...

Le territoire de la Communauté de communes n'est pas toujours bien identifié. Les personnes qui ont l'occasion de le découvrir s'accordent sur son dynamisme ou le nombre et la qualité des équipements. Toutefois, il est plus difficile de faire valoir ces arguments auprès de personnes n'ayant aucun lien avec Sauldre et Sologne.

À travers la réalisation de cinq vidéos, la Communauté de communes a souhaité :

- Démontrer la qualité de vie sur le territoire, le nombre et la diversité des équipements
- Mettre en avant l'empreinte industrielle et contribuer ainsi à la construction de la marque employeur des entreprises locales
- Attirer une nouvelle population d'actifs

La réalisation de ces vidéos a permis la mobilisation de près de 26 professionnels et associations de l'ensemble du territoire démontrant la vitalité de celui-ci :

- **Argent-sur-Sauldre** : À l'Ardoise, Aquaparc, Chai Martin, Confection d'Argent, Fromagerie Couët, Paragon ID et Tecsa Bois Charpente
- **Aubigny-sur-Nère** : Aéroclub, Berthelot SAS, Mecachrome, Pâtisserie du Prieuré, Piscine Intercommunale, Risoud Industrie et Wilo Intec
- **Blancafort** : Pâtes François
- **Brinon-sur-Sauldre** : Club cycliste brinonnais et Club hippique
- **Ivoy-le-Pré** : Drone Racing du Centre
- **Méry-ès-Bois** : Merrain Camille Gauthier et Mériéthèque
- **Nançay** : Aventure Parc, Galerie Capazza et Les Sablés de Nançay

Une vingtaine de figurants s'est également prêtée au jeu de ces vidéos.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

Quatre clips en format court ont été conçus principalement pour une diffusion web, mais aussi pour servir les entreprises dans leur démarche de recrutement, mettant en avant la culture, la gastronomie, les loisirs et l'industrie en Sauldre et Sologne.

Les dirigeants de quatre entreprises représentatives des secteurs d'activité du territoire ont été interviewés pour la réalisation d'une vidéo au format un peu plus long, destinée aux salons/forums/structures partenaires :

- Berthelot SAS (Aubigny-sur-Nère)
- Paragon ID (Argent-sur-Sauldre)
- Merrain Camille Gauthier (Méry-ès-Bois)
- Risoud Industries (Aubigny-sur-Nère)

L'avant-première a eu lieu au cinéma L'ATOMIC le 11 juillet où un public d'une centaine de personnes a applaudi l'ensemble des vidéos.

VISITES DES COLLÉGIENS EN ENTREPRISES

La Communauté de communes a toujours à cœur de créer le lien entre les habitants du territoire et les entreprises. En premier lieu, ce lien passe par les visites des collégiens dans le cadre du **Parcours Avenir**. Ces visites permettent de découvrir la diversité des métiers présents sur le territoire et les formations pour y accéder.

Les 18 et 19 avril 2024, 111 élèves de troisième ont pu visiter 8 entreprises de Sauldre et Sologne.

Les retours sont très positifs : les enseignants et les collégiens ont apprécié l'accueil des entreprises.





LES « PETITS DÉJ' DU TERRITOIRE »



Les petits dej' du territoire ont été créés afin d'outiller les entreprises dans leurs pratiques RH, ainsi que leur présenter les grandes évolutions à l'œuvre et faciliter les échanges entre pairs.

En 2024, 2 événements ont permis de revenir sur :

- **Le Groupement d'Employeurs et le Geiq Alisé Berry le 16 avril** : face aux difficultés de recrutements, le groupement d'employeurs peut être une solution adaptée notamment pour les TPE et PME en mettant à disposition des salariés en temps partagé.

- **La Qualité de Vie et des Conditions de Travail le 13 décembre** : sous forme d'un escape game proposé par l'Aract, les participants ont échangé sur les différentes composantes de la QVCT et ses implications en entreprises.

JOB DATING

Le 17 octobre, en partenariat avec CAP Emploi, France Travail et la Mission locale du pays Sancerre Sologne, la Communauté de communes a organisé un job dating qui a attiré une soixantaine de demandeurs d'emplois pour rencontrer des entreprises du territoire :

- Chêne Décors
- Fondation ANAIS
- ISA Groupe
- Mecachrome
- Paragon ID
- Paul Mauborgne
- Sodilec
- SAS Pissier
- Avec la participation de GAS18

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

CONVENTION DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Afin d'accompagner le développement économique de son territoire, la Communauté de communes s'associe aux différentes structures intervenant dans le champ du développement économique et en premier lieu la Région Centre-Val de Loire et son agence de développement Dev'Up.

En 2024, la Communauté de communes s'est engagée dans le renouvellement de la convention de partenariat la liant à ces deux structures. Cette convention s'articule autour de 3 volets :

- **Volet 1** : l'animation économique et les échanges entre les différents signataires
- **Volet 2** : l'aide aux entreprises avec reprise des éléments permettant la mise en place du dispositif Sauldre et Sologne Actif et la possibilité ouverte par la Communauté de communes à la Région d'abonder les aides immobilières.
- **Volet 3** : priorités locales autour des thématiques :
 - o Répondre aux besoins de recrutements et l'émergence de nouveaux métiers (GPECT et marketing territorial)
 - o Développer l'ESS et l'économie circulaire
 - o Renforcer les filières à enjeux forts et construire les filières de demain (filière Défense, Territoire d'Industrie Berry Sologne)
 - o Concilier encadrement de l'offre foncière et les besoins de développement économique
 - o Faire du tourisme une locomotive de l'économie régionale et un facteur de développement des territoires



REBOND INDUSTRIEL

En lien avec la démarche Territoire d'Industrie, la Communauté de communes a candidaté et a été retenue aux côtés de 5 autres EPCI du Cher dans le cadre du dispositif Rebond Industriel. Celui-ci s'articule autour de trois axes :

- identifier les projets industriels locaux
- accompagner ces porteurs de projets dans la recherche de partenaires et de financements
- formaliser une stratégie industrielle selon les enjeux propres au territoire.

Sur Sauldre et Sologne, au total 9 entreprises ont été rencontrées pour 16 projets identifiés, soit 45 millions d'investissements potentiels et 113 créations d'emplois. 5 projets ont pu être orientés vers des dispositifs d'accompagnement financier dont l'enveloppe de 1,5 million dédiée au territoire dans le cadre de la démarche Rebond.

La feuille de route industrielle élaborée se focalise sur 3 enjeux :

- développer le collectif pour faciliter les recrutements
- rapprocher les industriels des plateformes d'innovation
- faire émerger des projets de transition écologique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes accompagne le tissu économique local notamment par le biais d'aides directes.

Sauldre et Sologne Actif :

Mis en place en 2023, le dispositif Sauldre et Sologne Actif a connu en 2024 sa première année pleine de mise en œuvre. Les 10 dossiers validés en 2024 démontrent l'intérêt de ce dispositif pour accompagner la modernisation et la reprise des commerces locaux.

Entreprise	Montant subvention	Projets concernés
Préférence Coiffure <i>Salon de coiffure</i> à <i>Argent-sur-Sauldre</i>	1 176 €	Changement de la devanture pour améliorer les performances thermiques
Au petit Marché d'Argent <i>Épicerie</i> à <i>Argent-sur-Sauldre</i>	1 027 €	Acquisition de matériel
Les 2 Tours <i>Crêperie</i> à <i>Aubigny-sur-Nère</i>	4 746 €	Acquisition de matériel et réagencement du restaurant
Douceurs Fermières <i>Élevage, production de yaourts et fromages bios</i> à <i>Ivoy-le-Pré</i>	5 000 €	Acquisition d'une remorque magasin pour la vente sur les marchés
Panier Sympa Brinon <i>Épicerie</i> à <i>Brinon-sur-Sauldre</i>	3 672 €	Acquisition d'armoires de vente à froid positif
Panier Sympa Clémont <i>Épicerie</i> à <i>Clémont</i>	2 349 €	Acquisition d'armoires de vente à froid positif
Pâtisserie du Prieuré <i>Pâtissier - chocolatier</i> à <i>Aubigny-sur-Nère</i>	5 000 €	Changement complet de la devanture
Dima Energies <i>Électricien -chauffagiste</i> à <i>Oizon</i>	3 550 €	Acquisition de matériel pour la création de l'entreprise



Entreprise	Montant subvention	Projets concernés
SAS de la Nère à Aubigny-sur-Nère	5 000 €	Acquisition de matériel
Sologne Aventure à Nançay	5 000 €	Acquisition de matériel

Sauldre et Sologne immo :

La Communauté de communes poursuit son accompagnement des projets immobiliers des entreprises du territoire. Ces projets sont le plus souvent assez conséquents, expliquant une variation assez importante du nombre de dossier d'une année à l'autre.

Entreprise	Montant subvention	Projets concernés
SAS de la Nère à Aubigny-sur-Nère	2 556, 06 €	Réaménagement restaurant
Cometto 2 LE à Aubigny-sur-Nère	2 591 €	Acquisition de matériel

FONCIER ÉCONOMIQUE

Face à la saturation prochaine de ses espaces d'activités et la nécessité de disposer de foncier de grande surface, notamment pour l'accueil d'industries, la Communauté de communes s'est engagée dans l'identification d'un nouvel espace à même d'accueillir une future zone d'activités.

Cet espace doit disposer d'une surface suffisante, limiter les impacts potentiels à l'environnement (en lien avec la zone Natura 2000), disposer d'une bonne desserte. Compte-tenu de ces différents critères, les parcelles situées à Aubigny-sur-Nère au lieu-dit la Croix des Forges ont été identifiées comme lieu préférentiel de cette implantation.

À la suite d'une étude pré-opérationnelle, la Communauté de communes s'est portée acquéreur de 62 472 m² de terrains auprès de la Commune d'Aubigny-sur-Nère afin de sécuriser ce futur aménagement.



MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi du Pays Sancerre Sologne a pour vocation d'accueillir dans un même lieu les acteurs au service de l'emploi, l'insertion et la formation mais aussi les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Les locaux de la Maison de l'Emploi du Pays Sancerre Sologne sont gérés par la Communauté de communes Sauldre et Sologne. Des salles de réunion et de formation ainsi que des bureaux sont disponibles à la location sur réservation.

La maison de l'emploi en quelques chiffres :

105 790€

de frais de fonctionnement*

*y compris remboursement d'emprunt

91 316€

de loyers perçus par les locataires permanents Mission Locale et Pôle Emploi

15 435€

de locations de salles des partenaires extérieurs (GRETA, BGE...)

Côté travaux :

27 965€

d'investissement pour la réfection des sols de l'agence France Travail





VISITE DES COLLÉGIENS EN ENTREPRISE, 4 AVRIL

ENVIRONNEMENT



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Collecte et traitements des déchets

Les compétences de la Communauté de communes **en matière de gestion des déchets** sont :

- La **collecte en porte-à-porte** des déchets ménagers et assimilés
- La **collecte en points d'apport volontaire** des journaux, revues, magazines, du verre et des emballages recyclables,
- La collecte des **déchets acceptés en déchèterie et la gestion** de cet équipement, sans restriction quant au nombre de passages des usagers,
- Le **transport et le traitement** de tous les déchets collectés.
- La **collecte, le transport et le traitement** des biodéchets des 3 communes de la phase expérimentale (Nançay, Sainte-Montaine, Ménétréol-sur-Sauldre).

Depuis 2023, le financement du service de collecte et traitement des déchets est fiscalisé. Avec le paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la contribution au financement du service est généralisée et les recettes sont garanties pour assurer le fonctionnement et la continuité du service.

NOUVELLES REP EN 2024



**EN QUELQUES CHIFFRES SUR 2024
PAR HABITANT***



14 421
HABITANTS

166 KG

ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES



23 KG

PAPIERS



25 KG

ERREUR DE
TRI



357 KG*

DÉCHÈTERIE

*POPULATION ET
ENTREPRISES INCLUES



44 KG

PLASTIQUES , CARTONS
ET EMBALLAGES

49 KG

VERRE

POIDS TOTAL
par habitant
664 KG

DÉPENSES TOTALES
par habitant
194.93€

ENVIRONNEMENT



COLLECTE DE LA REP JEUX ET JOUETS

NOUVELLES REP

Offrir une seconde vie aux objets du quotidien !

La déchèterie intercommunale compte désormais 10 filières REP (Responsabilité élargie des producteurs) dont trois nouvelles qui se sont déployées en 2024. Une action qui permet d'améliorer le recyclage et de réduire l'impact environnemental des déchets.

Les trois nouvelles filières :

- **Sports & Loisirs** : loisirs nautiques, sport de glisse, sport de raquette, cycles et mobilités, musculation, loisirs extérieurs (camping, arc et flèches, trampoline, boules de pétanque, etc.)
- **Jeux & Jouets** : jeux de plein air, jeux d'intérieur (poupée, peluche, construction, action), jeux de société et puzzles
- **Articles de bricolage & jardinage** : matériel de bricolage, l'outillage à la main, appareils motorisés thermiques

REP JEUX & JOUETS



REP SPORTS ET LOISIRS



REP BRICOLAGE ET JARDINAGE





LES PETITS VEILLENT AUSSI AU TRI

La cantine scolaire de l'école des Grands Jardins d'Aubigny-sur-Nère, avec le soutien de la Communauté de communes Sauldre et Sologne, s'est dotée d'une table de tri destinée aux biodéchets et aux emballages en 2024. Chaque midi, les enfants débarrassent leur plateau en déposant au préalable leurs déchets dans chaque bac dédié.

Objectif ?

Trier et recycler à 100% les déchets générés à chaque repas. Les emballages sont ensuite triés dans le bac jaune, quant aux déchets alimentaires et aux serviettes, direction le compost ! Au final, une partie est destinée au compostage de l'école tandis que le reste prend la direction des biodéchets. Il n'y a donc pas de perte !

Afin de faciliter le tri des plus petits, l'équipe de la cantine dispose avant chaque repas, des photographies des plats qui sont proposés chaque jour au-dessus du bon bac de tri. Les enfants sont ainsi guidés de manière ludique.

Il est prévu par la suite de réutiliser le compost pour jardiner. Les enfants pourront ainsi suivre cette chaîne de valorisation de manière complète : de l'aliment à l'assiette, qui devient déchet pour être réutilisé en compost et générer de nouveau un aliment.

8 kg

de biodéchets collectés
à chaque service

32 kg

de biodéchets collectés
chaque semaine

220

enfants par midi en moyenne



ENVIRONNEMENT

EXPÉRIMENTATION DES BIODÉCHETS

En amont de la généralisation du tri à la source des biodéchets alimentaires, la CDC, dans son contexte très rural, a choisi de **déployer massivement le compostage individuel**. Cependant afin de pouvoir desservir l'ensemble de sa population et notamment les centres-villes et centres-bourgs, une solution de collecte de proximité a été déployée.

La CDC a choisi le déploiement d'abri bac, couplée à une réduction de fréquence de collecte des OMR (passage en C0.5) qui permet, sans surcoût, de gérer les biodéchets.

3 communes ont poursuivi tous les 15 jours l'expérimentation : Nançay, Ménétréol sur Sauldre et Sainte Montaine. Cette zone test comporte 540 foyers regroupant 1182 habitants soit 8% de la population du territoire de la CDC.



Soit une baisse de
15%
des OMR



120 KG
de biodéchets par semaine



38%
des foyers des trois communes test se sont vus doter
(gratuitement et sur demande) d'un composteur

RETOUR D'EXPÉRIENCE À NANÇAY





PRÉPARATION DU DÉPLOIEMENT DES BIODÉCHETS EN SAULDRE ET SOLOGNE

La réduction des ordures ménagères générée par l'extraction des biodéchets permet de réduire la fréquence de collecte. Ainsi, l'année 2024 a permis de préparer cette modification de fréquence de collecte et de collecte des biodéchets.

Quels moyens ont été déployés ?

. Le compostage individuel

A partir d'octobre 2024, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a proposé à tous les habitants du territoire de disposer gratuitement d'un composteur de 400 litres, d'un bioseau accompagné d'un guide pratique permettant la réalisation d'un bon compost.

Ces composteurs sont disponibles dans les mairies ou à la déchèterie pour les habitants

. Les points de collectes biodéchets

Pour les habitants ne souhaitant, ou ne pouvant pas composter à domicile, un réseau de point de collecte en apport volontaire est proposé. Retrouvez le point le plus proche de chez vous avec la liste ci-dessous :

<ul style="list-style-type: none"> Aubigny-sur-Nère 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Parking de la Nère ■ Le Champs de Mars ■ Parking du Pré qui Danse ■ Collectif Belle Colombe
<ul style="list-style-type: none"> Argent-sur-Sauldre 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Station d'épuration ■ Les Aubépins
<ul style="list-style-type: none"> Blancafort 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Salle des Fêtes ■ Les Sablons
<ul style="list-style-type: none"> Brinon-sur-Sauldre 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gymnase
<ul style="list-style-type: none"> Clémont 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le Lavoir
<ul style="list-style-type: none"> Ennordres 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'Arrachis
<ul style="list-style-type: none"> Ivoy-le-Pré 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Château d'eau

<ul style="list-style-type: none"> La Chapelle-d'Angillon 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Salle des fêtes
<ul style="list-style-type: none"> Ménétréol-sur-Sauldre 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Camping municipal
<ul style="list-style-type: none"> Méry-ès-Bois 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cimetière
<ul style="list-style-type: none"> Nançay 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Centre-bourg ■ Services techniques ■ Allée des Bruyères
<ul style="list-style-type: none"> Oizon 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Parking de la mairie
<ul style="list-style-type: none"> Presly 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Salle des fêtes
<ul style="list-style-type: none"> Sainte-Montaine 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Salle des fêtes

ENVIRONNEMENT

LE SERVICE ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

SPANC

La communauté de communes assure :

- Le contrôle de conception et de bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Le diagnostic des installations non collectives existantes à l'exclusion de l'entretien de ces installations
- Le contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes.

Au 31 décembre 2024, on estime à 2 800 le nombre de dispositifs d'ANC sur notre territoire, soit 6 900 habitants concernés.

Nombre de contrôles réalisés en 2024

43

Contrôles de
conception et
implantation

35

Contrôles de
bonne réalisation

357

Contrôles initiaux ou
périodiques de bon
fonctionnement*

*dont diagnostics dans le
cadre d'une vente

AU TOTAL 435
CONTRÔLES ET
DIAGNOSTICS
RÉALISÉS

Pour rappel en 2023 : 489 contrôles réalisés

Le nombre de contrôles de bon fonctionnement a diminué en raison des nouvelles missions confiées au technicien (suivi de l'étude de transfert des compétences eau et assainissement).

CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS

Moins du tiers des installations contrôlées en 2024 respectent la législation en vigueur.

106

Installations
adaptées

251

Installations
non-conformes

Ce chiffre de 67% de non-conformité reste très largement au-dessus de la moyenne nationale qui présente un taux de 36.6% d'installation non conforme sur le territoire Français en 2021.

SUBVENTION D'AIDE À LA RÉHABILITATION DES ANC

Au regard du nombre conséquent de dispositifs d'assainissement non collectif non conformes ayant un impact néfaste sur l'environnement et à la suite de l'arrêt du programme de subventionnement de l'Agence de l'Eau en 2021, la Communauté de communes a instauré un dispositif d'aide à la réhabilitation.

Une subvention de 30% du coût définitif TTC des travaux de réhabilitation d'un assainissement non collectif non conforme, dans la limite d'un plafond de travaux de 8000 € TTC, **soit une aide maximale de 2 400 €.**

Cette aide est à destination :

1-des propriétaires occupants aux ressources modestes selon le plafond de ressources fixé par l'ANAH

2-des propriétaires bailleurs justifiant d'une convention à l'habitat social avec l'ANAH.

5
SUBVENTIONS
ATTRIBUÉES

En 2024, 5 subventions ont été versées
pour un total de 10 814,91€.

AIDE FINANCIÈRE
À LA RÉHABILITATION

“

La Communauté de communes
Sauldre et Sologne
soutient la préservation
de son environnement !

”

RELAIS PETITE ENFANCE



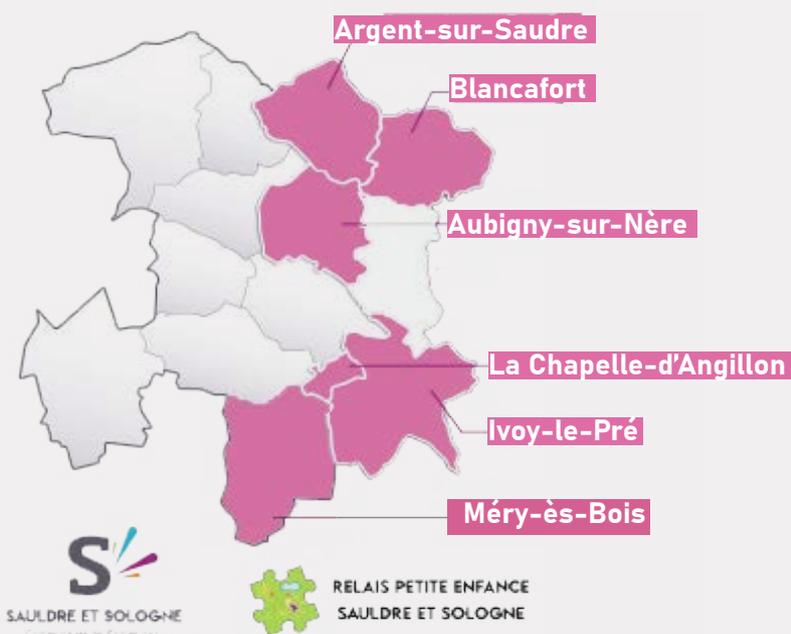
RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE intervient tous les matins pour mettre en place les ateliers d'éveil itinérants : lundi à La Chapelle-d'Angillon, mardi et vendredi à Aubigny sur Nère.

Le mercredi et le jeudi le RPE est en alternance sur 5 communes : Blancafort, Ivoy-le-Pré, Oizon, Argent-sur-Sauldre, et Méry-ès-Bois.

ITINÉRANCE DU RPE NOUVEAUTÉ

En septembre 2024, le RPE a arrêté d'intervenir à Oizon faute de fréquentation des habitants de Oizon. Le RPE est de retour à Argent-sur-Sauldre où la participation aux ateliers d'éveil est importante.



LES ATELIERS EN QUELQUES CHIFFRES



2065

enfants ont participé



728

présences des assistantes maternelles agréées en activité



130

parents tout au long de l'année



2 soirées à thème :

- **Soirée conviviale** accompagnée d'une réflexion sur la vie du RPE : Objectif à long terme, création d'une charte d'accueil du RPE.
- Prévenir les **troubles musculo-squelettiques** chez l'adulte : comment évoluer et réduire les risques professionnels de la petite enfance et des parents en mettant en place des solutions simples.

2 spectacles :

- « **Les animaux musiciens dans l'eau** » à Aubigny-sur-Nère
- « **Circus** » suivi de « **À portée de mains** » à Argent-sur-Sauldre. Une version pour les tout-petits le matin et une version pour les maternelles l'après midi



CIRCUS



LES ANIMAUX MUSICIENS
DANS L'EAU



6 séances d'analyses pratiques professionnelles :

Cette année les séances d'analyses des pratiques professionnelles ont été reconduites avec 11 assistantes maternelles. Elles apprécient de se retrouver sans enfants pour échanger sur leur métier, cela les aide à garder la meilleure sérénité possible au travail et prévient également l'épuisement professionnel.

RANDO POUSSETTE ÉTANG DU PUIITS



RELAIS PETITE ENFANCE



LES NOUVEAUTÉS DU RPE

- **Une matinée à la piscine des étangs à Aubigny sur Nère** : 24 enfants, 7 assistantes maternelles et 4 parents sont venus participer à cette nouvelle expérience.
- **Les bébés lecteurs** : des histoires racontées, chantées mimées par Virginie (coordinatrice culturelle de Sauldre et Sologne) et Corinne (bibliothécaire d'Argent sur Sauldre) pour faire découvrir aux tout-petits le livre sous toutes ses formes, ses couleurs et ses matières. 53 enfants, 12 assistantes maternelles, 6 parents sur 3 séances (Aubigny sur Nère, Argent sur Sauldre et la Chapelle d'Angillon)

Sous oublier les ateliers d'éveil (peinture, gommette, pâte à modeler...) l'éveil musical, la psychomotricité et les animations à thème (carnaval, chasses aux œufs, semaine du goût, photo de Noël..)



BÉBÉS LECTEURS

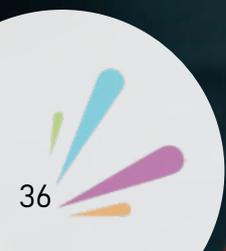


ATELIERS À ARGENT



MATINÉE À THÈME

SEMAINE DU GOÛT





SÉJOURS JEUNES

La Communauté de communes a organisé un séjour de vacances au ski du 3 au 9 mars à Yzeste ainsi qu'un séjour à la mer à Saint-Trojan-les-Bains, sur l'île d'Oléron, à destination de 24 adolescents résidant sur son territoire du 14 au 20 juillet.

DES SÉJOURS PARTICIPATIFS

Les jeunes ont pu de nouveau contribuer à l'organisation du séjour mer en participant au montage du programme de la semaine. Pour cela, encadrés par Bertrand Levet, directeur des séjours jeunes de l'intercommunalité, quinze d'entre eux se sont réunis le mercredi 24 avril 2024 après-midi à Aubigny-sur-Nère afin :

- D'échanger sur les activités à programmer
- D'effectuer les démarches de demandes de renseignements et de devis en appelant directement les prestataires touristiques de Charente-Maritime ;
- De confronter le montant des devis au budget alloué par la Communauté de communes aux activités pour la semaine, à savoir 3 000 € ;
- D'appréhender d'autres éléments organisationnels à prendre en compte, comme les horaires de marées pour la traversée en bateau notamment.

DES SÉJOURS ENRICHISSANTS

Ces séjours permettent de fédérer les liens entre les collégiens autour de moments de découvertes et d'apprentissages.

Les voyages d'hiver sont mutualisés avec les jeunes de la ville de Saint-Florent-sur-Cher. Une belle collaboration qui favorise la cohésion des territoires.

SÉJOUR JEUNES À SAINT-TROJAN



OFFICE DE TOURISME



OFFICE DE TOURISME À AUBIGNY-SUR-NÈRE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'**Office de Tourisme Sauldre et Sologne** se situe à Aubigny-sur-Nère. Il est implanté au cœur du centre-ville à proximité immédiate des commerces et des sites touristiques tels que la Galerie François 1^{er}, l'Eglise Saint-Martin et le Château des Stuarts. L'Office de Tourisme est le point de départ du parcours touristique qui invite les touristes à visiter la ville d'Aubigny-sur-Nère ce qui en fait un lieu incontournable.

Le **Bureau d'Information Touristique de Nancay** se situe quant à lui depuis cette saison au sein du Pôle des Étoiles. Il a été ouvert de la mi-juin à la mi-septembre.

L'Office de Tourisme est labellisé **Tourisme & Handicap depuis 2011 pour les 4 types de déficiences** : auditif, moteur, mental, visuel. Ce label national garantit ainsi au public un accueil de qualité et d'accessibilité.

L'**Office de Tourisme assure la promotion des manifestations d'envergure sur la Communauté de communes Sauldre et Sologne et y participe activement** :

- **D'avril à octobre** : visite de ville d'Aubigny-sur-Nère pour les individuels et les groupes
- **Juillet** : Le château des Stuarts en fête
- **Septembre** : Journées Européennes du Patrimoine
- **Octobre** : Salon du Livre
- **Décembre** : Féerie de Noël
- **Toute l'année sur demande** : visites de ville d'Aubigny-sur-Nère et Nancay pour les groupes
- **Toute l'année** : saison culturelle sur la Communauté de Communes & expositions à la galerie d'art François 1^{er}

© OFFICE DE TOURISME SAULDRE ET SOLOGNE





CHÂTEAU DE LA VERRERIE

ACTUS EN BREF

1 Inauguration de circuits VAE

Jeudi 23 mai se tenait l'inauguration de nouveaux circuits vélos à assistance électrique aux départs d'Aubigny-sur-Nère et Nançay. Un projet porté par la Communauté de communes Sauldre et Sologne et financé par l'Europe grâce aux fonds LEADER. L'Office de Tourisme a participé à la création des topofiches correspondantes.

Point d'information Touristique

En 2024, l'Office de tourisme a tenu un Point d'Information Touristique au sein du *Pôle des Étoiles* à Nançay, afin d'assurer ses missions d'accueil, d'information et de promotion du territoire au plus près des visiteurs.

3 Circuit du Patrimoine

Vendredi 14 juin 2024 se tenait l'inauguration du circuit du patrimoine d'Aubigny-sur-Nère. Chaque lieu emblématique de la ville a maintenant une plaque explicative et moderne, retraçant l'histoire de la cité des Stuarts.

Le départ : sur le parvis de l'Office de tourisme Sauldre et Sologne.

INAUGURATION DES BOUCLES À VÉLO



OFFICE DE TOURISME

MARQUE SOLOGNE

Le territoire Sauldre et Sologne adhère à la marque Sologne depuis 2020.

La **nouveauté 2024** est la création du chéquier découverte Sologne offrant 24 promotions exceptionnelles. Il permet aux visiteurs de profiter de réductions sur une variété d'activités touristiques, y compris des activités de plein air, des visites culturelles et des dégustations dans divers restaurants. Trois ambassadeurs de notre territoire sont présents dans cette offre. Les chéquiers sont distribués gratuitement dans les Offices de Tourisme de Sologne, chez les partenaires de l'opération et chez les hébergeurs ambassadeurs de la marque.

LES ÉVÈNEMENTS DE L'OFFICE

Visites de villes

L'office de tourisme met en place depuis de nombreuses années des visites guidées pour les individuels tous les mardis matin ainsi que des visites de groupe sur demande. Les chiffres sont encourageants (jusqu'à fin septembre) :

- Visites pour les individuels : **113 personnes.**
- Visites pour les groupes : **1242 personnes.**

Sorties natures

Durant la période de haute saison, nous avons mis en place des sorties nature en partenariat avec la Maison de l'Eau. Cela s'est traduit par **7 sorties**, sur les thématiques suivantes : les champignons, les petites bêtes de la Sauldre et les plantes sauvages comestibles et une sortie nature Halloween.



Halloween

Pour les vacances de la Toussaint nous avons proposé, en tant que partenaire avec l'association des commerçants d'Aubigny, plusieurs animations autour de la sorcellerie. Une journée entière sera dédiée à cette thématique le samedi 2 novembre. À cette occasion nous organisons une visite effrayante aux lampions.

APPUI AUX PRESTATAIRES TOURISTIQUES

Parmi les missions de l'office de tourisme, l'appui aux prestataires fait partie des essentielles. Cela se traduit de manière quotidienne au travers du lien que l'on crée avec eux, pour la mise à jour des informations TIS, la création de projets et produits touristiques, l'échange autour des brochures...

Cette année nous avons également accompagné des prestataires dans des dossiers de demande de subvention pour le développement de leurs structures, et projets touristiques. Nous avons aussi participé à l'élaboration de document de communication, chasse au trésor pour une association à vocation touristique.

COMMERCIALISATION/EXCURSIONS

L'OT a fait l'acquisition d'une licence de commercialisation en 2021. Désormais les touristes souhaitant effectuer une excursion sur notre territoire ont un seul interlocuteur pour l'organisation et le règlement de leur séjour. Auparavant les prestations étaient réservées et réglées auprès de chaque prestataire. Nous connaissons une croissance d'année en année de cette activité avec de plus en plus de groupes accueillis sur le territoire.

REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES

Durant cette année, nous avons effectués plusieurs reportages photographiques sur notre territoire en partenariat avec un photographe professionnel afin d'alimenter régulièrement notre photothèque.

OFFICE DE TOURISME



CHÂTEAU DES STUARTS - AUBIGNY-SUR-NÈRE

PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

La ville d'Aubigny-sur-Nère fait partie du réseau des « Petites cités de caractère », nous travaillons donc en partenariat avec cette dernière afin de développer des animations, documents de promotion ainsi que des événements touristiques. Nous avons travaillé depuis 2023 à la réalisation d'un nouveau parcours de visite du patrimoine, ainsi qu'une brochure touristique avec l'association PCC ainsi que la ville d'Aubigny. L'ensemble de ces projets a vu le jour au printemps 2024.

CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE

Depuis 2023 notre structure a la capacité d'auditer les hébergements touristiques pour l'obtention de la qualification « Chambres d'hôtes référence ». Cette année, 1 prestataire a été labellisé.

ACCUEIL HORS LES MURS (HORS SALONS ET BOURSES)

L'OT Sauldre et Sologne a fait l'acquisition d'un véhicule pour développer l'accueil hors les murs. Nous souhaitons nous doter d'un bureau d'information touristique mobile, à la fois original et accueillant, situé au plus proche des flux (cyclistes, manifestations, campings...)

Le véhicule, facile à repérer et identifier se déplace sur l'ensemble du territoire. Il permet également de transporter les brochures touristiques de la destination et le mobilier indispensable à l'accueil hors les murs dans de bonnes conditions.

Le véhicule sert également à réapprovisionner en documentation les socioprofessionnels du tourisme au fur et à mesure de ses déplacements.

Pour 2024, nous avons utilisé notre stand pour la nuit des étoiles de Nancay au mois d'août ainsi que pour le festival « Berdigne Berdogne » qui s'est également tenu à Nancay en septembre. Au final nous avons réalisé 100 contacts par événement.



ATELIERS À DESTINATION DES PRESTATAIRES

Depuis l'année 2023 l'office de tourisme propose et réalise des ateliers à destination de ses prestataires touristiques. Au préalable nous avons identifié leur besoin et ensuite proposons différents ateliers afin d'y répondre.

GESTION ET COLLECTE DE LA TAXE DE SÉJOUR

- Traitement, suivi et vérification de la taxe de séjour en lien avec la CDC Sauldre et Sologne
- Accompagnement des nouveaux hébergeurs pour les informer sur les procédures de déclarations
- Gestion et traitement des réclamations relatives au paiement
- Chargé du suivi financier de la taxe de séjour
- Préparation du bilan d'activités taxe de séjour
- Veille des meublés non déclarés

DÉPOSITAIRE CARTE DE PÊCHE

Notre structure est dépositaire des cartes de pêche au niveau de la Fédération Départementale, ce qui nous permet de vendre les différentes cartes, de la carte journalière à la carte Nationale.

LA PARTICIPATION À L'ÉTUDE DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE INTERCOMMUNALE

Cette étude a été lancée en fin d'année 2023 est s'est terminée en juillet 2024, elle a été réalisée par le bureau d'étude Protourisme. Celle-ci s'est déroulée en 3 phases :

- Les visites de terrains, les entretiens et le diagnostic du territoire.
- Les ateliers et l'élaboration des scénarios
- Le plan d'actions opérationnel

Cette étude nous permet de nous projeter à moyen et long terme quant à l'ambition de développement touristique souhaité par le territoire et les acteurs touristiques locaux.

COMMUNICATION



En place depuis le 1^{er} mai 2023, la communication est un service support qui accompagne les différents projets des services. L'objectif le plus important est de réaliser des campagnes adaptées à la demande et sur tous supports. L'information transmise est principalement destinée au grand public via les outils institutionnels : médias sociaux, presse, radio, supports prints, etc.

DES SUPPORTS PRINTS



2

MAGAZINES
INTERCOMMUNAUUX
PAR AN



2

PLAQUETTES
CULTURELLES
PAR AN



+
BADGES

+
TOTE BAG

+
STYLO
MILLÉSIMÉ

1

PLAQUETTE
SALON DU LIVRE
PAR AN

LES RÉSEAUX SOCIAUX



184 700
VUES UNIQUES
EN 2024

1 742
FOLLOWERS
EN 2024



17 443
IMPRESSIONS
EN 2024

450
FOLLOWERS
EN 2024



381
FOLLOWERS
EN 2024

COUVERTURE ET REPORTAGE DES ÉVÈNEMENTS



Saison culturelle*

1 140
SPECTATEURS

*organisée par Sauldre et Sologne



Salon du Livre

400
VISITEURS



Ateliers
RPE

2 065
ENFANTS



Événements
GPECT



Environnement

CÔTÉ SITE INTERNET

15 341

VUES EN MOYENNE PAR MOIS
EN 2024

POUR

184 102

VUES TOTALES

4 412

VISITEURS UNIQUES PAR MOIS
EN 2024

POUR

52 943

VISITEURS UNIQUES

**ÉVÈNEMENTS
CULTURELS**



**ATELIERS
RELAIS PETITE ENFANCE**



**REPORTAGES TERRAINS
ENVIRONNEMENT**



**ÉVÈNEMENTS
GPECT**

CULTURE

La gouvernance du service culture est assurée par une commission composée de 15 conseillers municipaux, représentatifs des communes de la communauté de communes. Les membres se sont réunis 6 fois en 2024.

SAISON CULTURELLE

COORDINATION DE LA SAISON

La Communauté de communes Sauldre et Sologne coordonne la saison culturelle intercommunale. En 2024, la saison a compté **57 manifestations**, portées par **29 partenaires** (8 communes, 19 associations et la communauté de communes). Ces manifestations se sont déroulées de janvier à décembre 2024, dans les 14 communes du territoire.

La programmation fait l'objet d'un important travail de partenariat avec les communes et les associations qui souhaitent participer. Chaque partenaire est maître de sa programmation, à condition de respecter les cadres d'intervention du PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire – Région Centre-Val de Loire) et du CCT (Contrat Culturel de Territoire – Département du Cher, ainsi que le calendrier commun de la saison intercommunale.

Le service culture accompagne les partenaires au cours des différentes étapes d'organisation : aide aux projets de programmation, gestion du calendrier commun, montage et suivi des dossiers de demande de subventions, suivi des subventions, communication...



57
MANIFESTATIONS
DE JANVIER À DÉCEMBRE



29
PARTENAIRES



1 140
SPECTATEURS
ÉVÈNEMENTS CDC



SAGA FAMILIA

SPECTACLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NOM DE LA MANIFESTATION

POPULATION TOUCHÉE

OBJECTIFS DU PROJET

LA TRAVERSÉE

Cie Sept-Épées (37)

Blancafort, Sainte-Montaine
et Nançay du 7 au 9 février

- **Blancafort** : rencontre intergénérationnelle accueil de loisirs/Marpa 24 personnes + Représentation et repas 23 personnes
 - **Sainte-Montaine** : veillée lecture 35 personnes
 - **Nançay** : Représentation et repas 64 personnes
- TOTAL** : 146 personnes

- Programmer des manifestations itinérantes à travers le territoire
- Accompagner les communes dans la recherche de propositions culturelles de proximité -Créer des rencontres intergénérationnelles

SAGA FAMILIA

Cie Turak Théâtre (69)

La Chapelle-d'Angillon,
20 mars

accueil d'une scène détournée

- **Intervention scolaire** : 40 élèves
 - **Représentation** : 76 personnes
- TOTAL** : 116 personnes

Créer des rencontres avec des artistes professionnels

LES ANIMAUX MUSICIENS DANS L'EAU

Cie Matulu (45)

Aubigny-sur-Nère, 29 mai
Théâtre et musique

*Organisé en partenariat avec le Relais
Petite Enfance Saultre et Sologne*

- **Matin** (représentation réservée aux crèches et assistantes maternelles) : 92 personnes COMPLET
 - **Après-midi** (représentation pour les accueils de loisirs et familles) : 55 personnes
- TOTAL** : 147 personnes

- Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants
- Intégrer les structures dédiées à l'enfance dans la programmation

L'ART DE RÉINVESTIR

Cie Entité (37)

Aubigny-sur-Nère, 14 octobre

- **Éducation artistique et culturelle au sein du collège G. Philippe pour tous les élèves de 5^e** : 120 élèves
 - **Représentation de la version courte dans le collège** : 200 élèves
 - **Représentation de la version complète à La Forge** : 90 personnes
- TOTAL** : 410 personnes

- Organiser des actions culturelles à destination des adolescents
- Organiser des ateliers de découvertes artistiques encadrés par des artistes professionnels

CULTURE

NOM DE LA MANIFESTATION

POPULATION TOUCHÉE

OBJECTIFS DU PROJET

LE ROSSIGNOL ET L'EMPEREUR DE CHINE

Ensemble La Rêveuse (45)
et la Cie Jeux de Vilains (45)
Blancafort, 23 octobre

TOTAL : 90 personnes

- Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants

LES CONTES DU BERRY

Cie A l'orée (18)
EHPAD d'Argent-sur-Sauldre
et Aubigny-sur-Nère, Marpa
de Blancafort,
du 12 au 15 novembre 2024

- **3 représentations** : 80 personnes

Les Marpa de Blancafort et La Chapelle d'Angillon se sont accordées pour accueillir chacune leur tour les spectacles et inviter les résidents du 2^e établissement.

- Programmer des manifestations dans les structures d'hébergement pour personnes âgées

CIRCUS

Cie Double Jeu (45)
Argent-sur-Sauldre, 27 novembre
Théâtre et cirque
Organisé en partenariat avec le Relais
Petite Enfance Sauldre et Sologne

- **Matin** (représentation réservée aux crèches et assistantes maternelles) : 81 personnes **COMPLET**
- **Après-midi** (représentation pour les accueils de loisirs et familles) : 70 personnes

TOTAL : 151 personnes

- Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants
- Intégrer les structures dédiées à l'enfance dans la programmation

**1 140 personnes
AU TOTAL**

16 533.22 €
(dont 5321.29 € de subvention PACT -
Région Centre-Val de Loire)
DE BUDGET ARTISTIQUE

LA TRAVERSÉE





THE BARDS OF SWEENEY

Pour faciliter l'organisation des manifestations culturelles, la communauté de communes met à disposition des praticables de scènes et un système d'éclairage à LED. En effet, ces équipements font souvent défaut aux organisateurs (communes, association et bibliothèques) et leur location peut être onéreuse.

Ce matériel est prêté gratuitement aux partenaires de la Communauté de communes. Il leur est simplement demandé d'en assurer le transport et le montage.

4

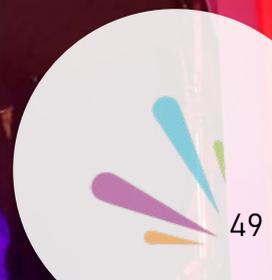
prêts de praticables de scène

7

prêts d'éclairages LED



FRANÇOIS S'APPELAIT KAO



SALON DU LIVRE

La Communauté de communes et son réseau des bibliothécaires ont organisés la 2e édition du Salon du Livre Sauldre et Sologne.

Il s'est déroulé en 3 temps :

1/ un **concours de dessins** déployé dans les 10 bibliothèques du territoire, et ouvert à tous à partir de 6 ans (du 21 septembre au 19 octobre) : 120 participants

2/ un **cycle d'animations** organisées pendant les vacances scolaires d'automne : 21 animations proposées par les bibliothèques de la Communauté de communes, mais aussi des partenaires (cinémas, Mission Locale). Certaines animations ont pu donner lieu à des partenariats : entre bibliothécaires, avec le Relais Petite Enfance, etc...

3/ une **journée de dédicaces d'auteurs coorganisée** avec la Maison de la Presse d'Aubigny-sur-Nère (2 novembre 2024, Galerie François 1^{er}) : 23 auteurs présents, 423 entrées. Cinq réunions ont été organisées en cours d'année pour mettre en place ce salon. Ces temps d'échanges sont aussi l'occasion de découvrir les bibliothèques de la communauté de communes, d'échanger sur les problématiques des uns et des autres et de mettre en place des projets communs (à l'occasion du salon ou en dehors).



Salon DU LIVRE Sauldre et Sologne



TEMPS FORTS DU SALON EN IMAGES



PISCINE



Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Communauté de communes Sauldre et Sologne est gestionnaire de la piscine des étangs, située à Aubigny-sur-Nère. Depuis lors, la Communauté de communes assure l'organisation et le financement du fonctionnement, de la maintenance et des investissements à réaliser sur cet équipement à la fois sportif et de loisirs.

UNE CONTINUITÉ DE SERVICES

Le bilan de cette première année de gestion intercommunale de la piscine est **très positif**. Le personnel s'est attaché à **assurer la continuité de service** et à **préserver la qualité des prestations**. La proposition nouvelle de **yoga aquatique** durant la période estivale a trouvé un public conquis. Ce fut un véritable succès.

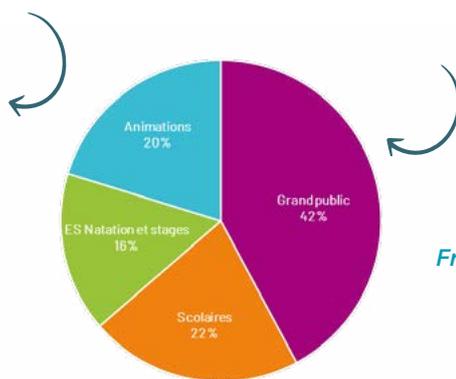
Par ailleurs, la Communauté de communes :

- 💧 a voté des **tarifs harmonisés** pour tous les habitants du territoire intercommunal
- 💧 a décidé d'ouvrir la piscine tous les **samedis après-midi**
- 💧 a modernisé la gestion des entrées en instaurant un système de **cartes rechargeables**

Ainsi, depuis la réouverture le 5 février 2024 et jusqu'à la fermeture le 3 novembre, la piscine a enregistré **27 293 entrées**, soit une **hausse de 27%** par rapport à l'année précédente. Le nombre d'entrées était de 21 555 en 2023, année qui avait connu 4 mois de fermeture. La répartition des publics est assez équilibrée :



Carte de la piscine des étangs



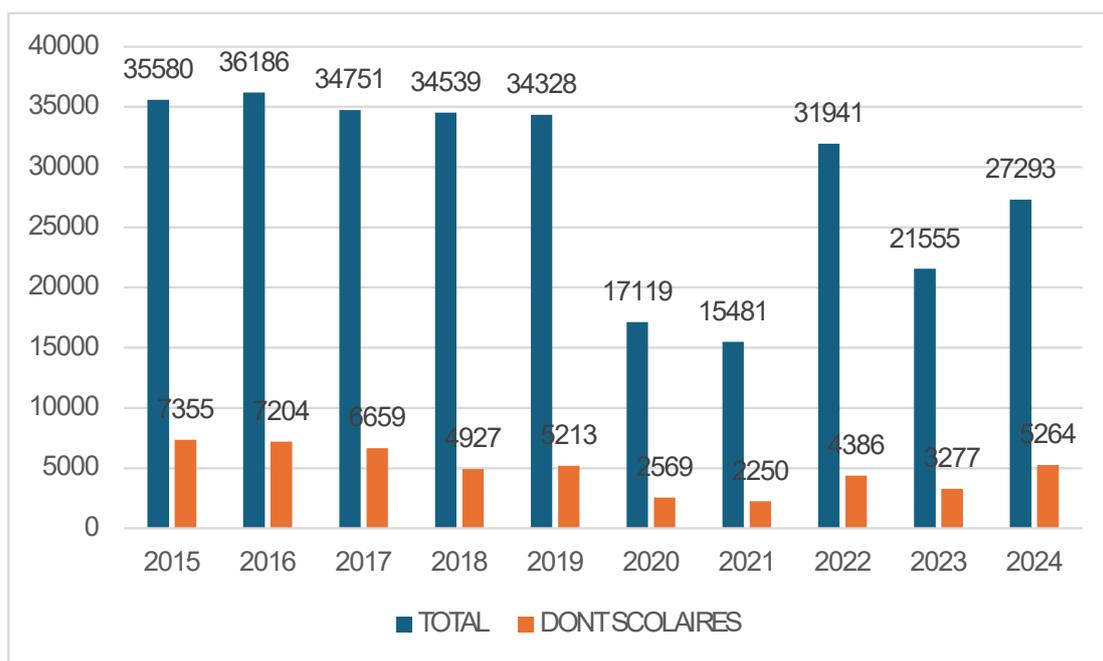
Fréquentation 2024 par école

Ménétréol	83
Presly	87
Oizon	125
La Chapelle	134
Concessault	147
Blancafort	200
Clémont	201
Sainte-Solange	485
Argent-sur-Sauldre	535
Brinon-sur-Sauldre	547
Collège Gérard Philipe	601
Aubigny - maternelle	621
Aubigny - élémentaire	2099

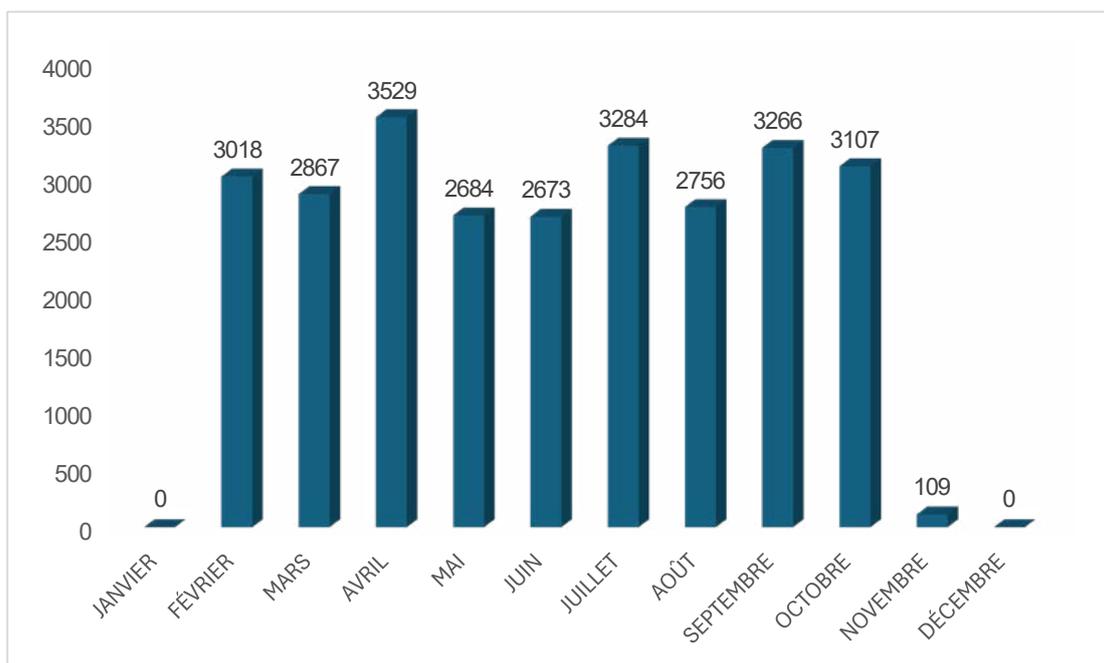




FRÉQUENTATION PISCINE DEPUIS 2015

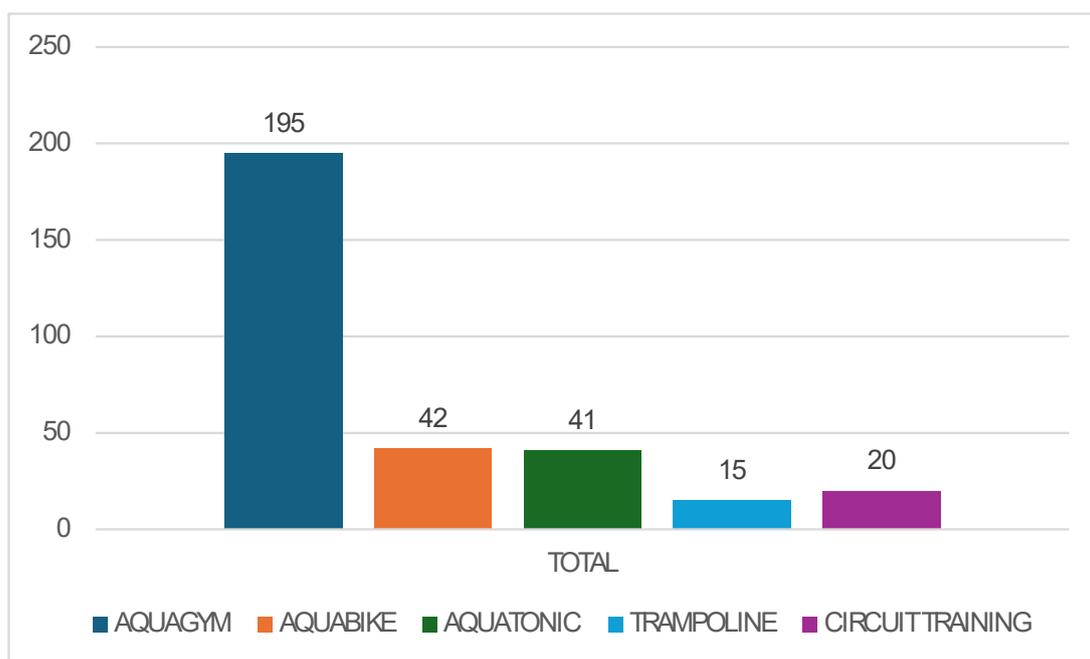


FRÉQUENTATION 2024 PAR MOIS



PISCINE

FRÉQUENTATION DES ANIMATIONS



45 271€

TOTAL RECETTE "ANIMATIONS"

UTILISATION DU BASSIN POUR LES STAGES ET LE GROUPES

La piscine des étangs est également utilisée par les stages et les groupes :

- Ligue du centre de triathlon
- Comité Loiret Natation
- Spartner Agency (4 agences)
- DSDEN
- CABAT
- Evensport
- Provins Natation
- Union musicale Marcilly en Villette
- Triathlon Plessis Robinson
- Triathlon Noisy le Grand
- Chinon Natation
- La Vague Bleue
- Les Francas du Cher
- Cher Emploi Animation
- Ligue Régionale Ile de France

10 033€

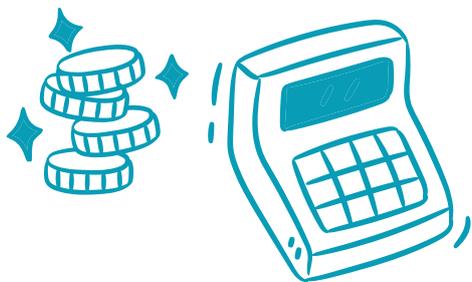
TOTAL RECETTE STAGES ET GROUPES



RECETTES ENTRÉES PISCINE DE 2015 À 2024



RECETTES FONCTIONNEMENT



189 587€

*DONT 90 000€ DE FONDS DE CONCOURS
DE LA PART D'AUBIGNY-SUR-NÈRE*

DÉPENSES FONCTIONNEMENT



433 331€

SERVICE INSTRUCTEUR

SERVICE INSTRUCTEUR

Le service urbanisme mutualisé, ouvert depuis juillet 2015, a instruit en 2024 les dossiers de **11 communes** de la CDC Sauldre et Sologne :

Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Ivoy-le-Pré, La Chapelle d'Angillon, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine.

Ce service instruit différents types de dossiers à savoir :

- Déclarations Préalables
- Permis de Construire
- Permis de Démolir Certificats d'Urbanisme b

NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS EN 2024

PAR COMMUNES



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La communauté de communes est **gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage** située route de Ménétréol à Aubigny-sur-Nère depuis 2017.

15 places sont disponibles pour accueillir les familles, disposant chacune d'un bloc eau et électricité.

L'aire est équipée d'un bloc sanitaire chauffé comportant 3 douches individuelles dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, 6 WC dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, 1 lavabo extérieur et 1 lavabo intérieur.



TARIFS

TARIFS PAR EMPLACEMENT	2024
Caution	70€
Redevance d'occupation (droit de place et forfait de consommations d'eau et d'électricité)	7€60/jour d'infraction
Pénalités	15€/jour d'infraction

FRÉQUENTATION 2024



15

places disponibles



5475

jours d'occupation maximum



245

jours d'occupation effective

2024

Communauté de communes Sauldre et Sologne

7, rue du 4 Septembre
18410 ARGENT-SUR-SAUDRE
02.48.73.85.22
www.sauldre-sologne.fr



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes